

Contrat entre le Collectif MàJ-V2 et Radio June

## **CONTRAT DE DIFFUSION PUBLICITAIRE**

n° de contrat : [8aToASydW](#)

### **Entre les soussignés :**

**" Radio June "**

Représentée par JossRendall

Ci-après dénommée « la Radio »

### **D'une part,**

Et :

**" Collectif MàJ-V2 "**

Représenté(e) par Sarah – Paola – Millicent – Ma.aude - Coralie, en qualité de membres du collectif

Email : [mise-a-jour-duniterV2@proton.me](mailto:mise-a-jour-duniterV2@proton.me) ou joignables sur le <https://forum.monnaie-libre.fr>

Ci-après dénommé(e) « l'Annoncéur »

### **D'autre part,**

---

## **Article 1 - Objet du contrat**

Le présent contrat a pour objet la diffusion d'un message publicitaire (ci-après « le Spot ») fourni par l'Annoncéur sur la webradio de l'Association, selon les modalités définies ci-après.

La Radio agit uniquement en qualité de diffuseur. Elle n'intervient pas dans la création, la production ou la modification du contenu publicitaire.

## **Article 2 - Caractéristiques du spot publicitaire**

### **Format du fichier :**

- Format audio : MP3
- Durée du spot : Inférieur à 360 secondes
- Qualité minimale : 192 kbps

### **Contenu du spot :**

L'Annoncéur fournit le fichier audio finalisé et prêt à diffusion. Le contenu, les paroles, la musique et tous les éléments du spot relèvent de l'entière responsabilité de l'Annoncéur.

## **Article 3 - Modalités de diffusion**

**Période de diffusion :**

Du 01.12.2025 au 31.01.2026. (2 mois) Cette date pourra être repoussé d'un mois avec un avenant au présent contrat.

**Fréquence de diffusion :**

Le spot sera inclus dans une playlist qui est diffusée toute les heures, à chaque heure et 15 minutes (ex: 9h15, 13h15, 17h15), un spot présent dans la playlist est choisi aléatoirement et diffusé.

Nota : au 23/11/2025, cette playlist comprend déjà 3 autres spots publicitaire.

**Support de diffusion :**

Webradio accessible via : [Radio June](#) ou depuis l'application Android dédiée.

**Article 4 - Obligations de l'Annonceur**

L'Annonceur s'engage à :

1. Fournir le fichier MP3 du spot au format demandé au plus tard 2 jours avant le début de la diffusion
2. Garantir qu'il dispose de tous les droits nécessaires à la diffusion du spot.
3. Informer la Radio de toute modification ou retrait souhaité du spot

**Article 5 - Obligations de la Radio**

La Radio s'engage à :

1. Diffuser le spot selon les modalités convenues à l'article 3
2. Assurer une diffusion de qualité technique conforme au fichier fourni
3. Informer l'Annonceur de tout problème technique empêchant la diffusion
4. Ne procéder à aucune modification du fichier audio sans accord écrit préalable

La Radio se réserve le droit de refuser ou d'interrompre la diffusion d'un spot dont le contenu :

- Porterait atteinte aux valeurs de l'association
- Serait de nature à engager sa responsabilité

**Article 6 - Responsabilités et garanties****Responsabilité de l'Annonceur :**

L'Annonceur garantit la Radio contre tout recours de tiers relatif au contenu du spot, notamment concernant :

- Les droits de propriété intellectuelle
- Le droit à l'image et à la vie privée
- La diffamation ou atteinte à l'honneur
- La publicité mensongère ou trompeuse

L'Annonceur s'engage à prendre en charge et garantir la Radio contre toute réclamation, action ou condamnation résultant du contenu du spot.

### **Responsabilité de la Radio :**

La responsabilité de la Radio se limite à la bonne exécution technique de la diffusion. Elle ne saurait être tenue responsable :

- Du contenu du spot fourni par l'Annonceur
- Des résultats commerciaux ou de l'efficacité du spot
- D'interruptions de diffusion liées à des causes indépendantes de sa volonté (panne, maintenance, cas de force majeure)

### **Article 7 - Conditions financières**

#### **Tarif convenu :**

20 DUğ1 pour un mois civil le 31/12/25 et le 31/01/26

Clef de Ğ1 Liberty : B5T9RU5aVp3zzU6xnzfGgAfnKer8jWGHA siKvrouXPCr:GrH

Clef du payeur Collectif MàJ-V2 :

8sZm1tcdHzDQLbnUiigAQg6oe4ceyFz5pY6HKoL8WSub:65f

#### **Modalités de paiement :**

Par virement sur le compte : B5T9RU5aVp3zzU6xnzfGgAfnKer8jWGHA siKvrouXPCr:GrH

### **Article 8 - Modification et annulation**

#### **Modification :**

Toute modification des conditions de diffusion devra faire l'objet d'un avenant signé par les deux parties.

#### **Annulation :**

En cas d'annulation par l'Annonceur :

- Plus de 10 jours avant le début de diffusion : remboursement de 50%
- Moins de 2 jours avant le début de diffusion : aucun remboursement

En cas d'annulation par la Radio pour motif légitime : remboursement intégral des sommes versées.

### **Article 9 - Propriété intellectuelle**

L'Annonceur conserve l'intégralité de ses droits sur le spot publicitaire. La Radio ne dispose que d'un droit de diffusion limité à la durée du présent contrat.

Toute reproduction, représentation ou exploitation du spot en dehors du cadre strictement défini par le présent contrat est interdite.

### **Article 10 - Données personnelles**

Conformément au RGPD, les données personnelles collectées dans le cadre du présent contrat sont utilisées uniquement pour l'exécution de celui-ci. Les parties s'engagent à respecter la confidentialité de ces données.

### **Article 11 - Durée et résiliation**

Le présent contrat prend effet à sa signature et prend fin automatiquement à l'issue de la période de diffusion définie à l'article 3.

Il peut être résilié par l'une ou l'autre des parties en cas de manquement grave de l'autre partie à ses obligations, après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours.

### **Article 12 - Litiges**

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable.

---

### **Fait en deux exemplaires originaux**

À Montélimar, le 27/11/2025

#### **Pour la Radio**

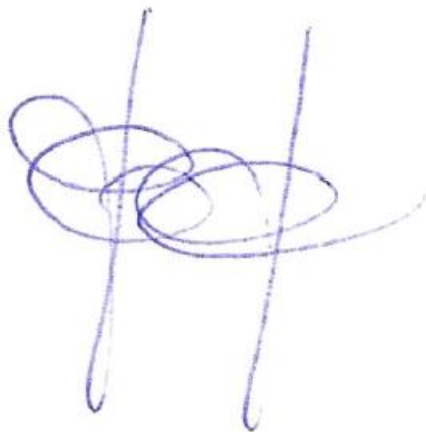
JossRendall - Gérant de la Radio

Signature et cachet :

#### **Pour l'Annonceur**

Paola alias [@italpaola](#)

Membre du Collectif-MàJV2 et pour le Collectif coordo de la rédaction/diffusion du sondage objet du spot de ce contrat



Signature

---

### **ANNEXE - Spécifications techniques du fichier audio**

- Format : MP3

- Débit binaire minimum : 192 kbps
- Fréquence d'échantillonnage : 44,1 kHz
- Durée exacte : secondes
- Niveau sonore : normalisé à [-X] dB
- Mode de livraison : Email : [g1liberty@proton.me](mailto:g1liberty@proton.me)